



NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	9	10

Date de la convocation

19/06/2025

Date d'affichage

19/06/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Aunay-sous-Auneau

SÉANCE DU MERCREDI 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq juin à 18h00, le Conseil Municipal de la commune d'Aunay-sous-Auneau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Robert DARIEN, Maire de la commune, à la salle du conseil municipal de la mairie, conformément aux dispositions de la délibération n°2022_74 du 21 septembre 2022.

Présidence :**M. Robert DARIEN, Maire d'Aunay-sous-Auneau**Secrétaire de séance :**Mme Frédérique SEVESTRE**Participants :

M. Robert DARIEN, M. Alex BORNES, Mme Cathy LUTRAT, M. Thierry DROUILLEAUX, M. Jean-Luc MARIETTE, Mme Frédérique SEVESTRE, M. Daniel MOREAU, Mme Gwenaël BEYE, Mme Jasmonde MARTIN.

Absent(e)s excusé(e)s :

Mme Evelyne GENECQUE, M. Vincent ZOUZOUKOWSKY (Pouvoir à Cathy LUTRAT), M. Julien PICHOT, Mme Julie DE FRANCQUEVILLE, M. Jean-André CAHUZAC.

Absent :**M. Patrick RIVARD.**

Objet de la Délibération :

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA FNACA

Délibération n° 2025_22

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention de la FNACA. Cette subvention servirait au fonctionnement de l'association (achats divers, organisation repas de fin d'année). Il est indiqué que la commune compte 11 adhérents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Décide d'accorder une subvention d'un montant de 75,00 € à la FNACA**

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de :

- La publication sur le site internet : www.aunay-sous-auneau.fr
- Rubrique : La commune / Vie municipale le : 01/07/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat en application de l'article R421-1 du code de la justice administrative

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Robert DARIEN

